

# Accès à la gare : travaux d'aménagement

Une piste cyclable / piétonne est actuellement en cours de création route des Muses située à l'Etang-la-Ville.



La communauté d'agglomération "Saint-Germain Boucles de Seine" (CASGBS) a entamé dès avril 2024 des travaux d'aménagement d'une piste cyclable et piétonne route des Muses située à l'Etang-la-Ville, dans le prolongement de la route Royale déjà aménagée en voie verte par la commune de Saint-Nom-la-Bretèche en 2019.

Dès la rentrée 2024, cet aménagement favorisera l'accès à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly qui, rappelons-le, est implantée sur le territoire de l'Etang-la-Ville.

Avec l'arrivée du Tram 13 à l'été 2022, l'attractivité de la gare a augmentée et il convient de favoriser les déplacements à vélo et en bus, au regard de la capacité limitée des parkings de la gare.

L'enjeu du projet est d'offrir un cheminement sécurisé pour les cyclistes et les piétons sur 1 km dans les deux sens, en améliorant les circulations motorisées existantes, notamment celles des bus.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan Vélo 2019-2026 initié par l'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

## Coût du projet

Le montant des travaux est estimé à 1 100 000 € TTC, financés par :

- CASGBS : 40 %
- Département des Yvelines : 29 %
- Région Île-de-France (Plan Vélo Régional) : 20 %
- Communauté de Communes Gally-Mauldre : 11 %

À noter : le parking situé le long de la route des Muses verra sa capacité réduite lorsque les travaux le nécessiteront. Merci de votre compréhension.

## Infos pratiques

Calendrier prévisionnel : la 2e phase débutera le lundi 3 juin 2024 pour une durée de 9 semaines. La livraison est prévue pour septembre 2024.

## Impact du chantier :

- Le parking verra sa capacité réduite et sera neutralisé sur une moitié.
- Une circulation alternée sera mise en place au moyen de feux de signalisation 7 jours sur 7.
- Un ralentissement de la circulation aux heures de pointe est possible pendant toute la durée des

travaux.

Concernant les bus : La desserte de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly sera assurée, mais des retards seront à anticiper sur les horaires habituels.

Documents

[Dossier de presse de la CASGBS](#)

[Flyer de la CASGBS phase 2](#)

Liens utiles

[Site web de l'Etang-la-Ville](#)